

BULLETIN DERNIÈRE HEURE!



Dernière Heure | Collèges

Volume 4 no 3 – 10 septembre 2021

COVID-19

Le point sur la situation dans les collèges

Une vingtaine de représentants syndicaux des collèges ont participé, le 3 septembre, à une rencontre pour faire le point sur la situation dans les collèges dans le contexte de la COVID-19. Le SPGQ était représenté par Line Lamarre, présidente, et Ariane Bureau, représentante substitue. Marc-André Thivierge, sous-ministre adjoint au ministère de l'Enseignement supérieur, et Bernard Tremblay, président-directeur général de la Fédération des cégeps, étaient également présents à la rencontre.

La rencontre a été l'occasion de clarifier certains éléments en lien avec la COVID-19.

- Le passeport vaccinal n'est pas exigé pour les activités d'enseignement
- Le passeport vaccinal n'est pas requis pour les activités des syndicats et des associations étudiantes.
- Les conséquences de la vaccination obligatoire dans le milieu de la santé seront étudiées pour les étudiants concernés.
- Les cérémonies et activités d'accueil peuvent réunir un maximum de 250 personnes.
- Les collèges doivent suivre les recommandations de la CNESST pour protéger leur personnel.
- La Santé publique déterminera, s'il y a lieu, si les cours doivent être offerts en virtuel.
- Le guide [COVID-19 : gestion des cas et des contacts dans les établissements d'enseignement postsecondaire](#) a été mis à jour.

Passeport vaccinal

Par ailleurs, le ministère de l'Enseignement supérieur a informé le SPGQ, cette semaine, de quelques précisions en lien avec la présentation du passeport vaccinal pour les sports et les activités physiques.

	Intérieur	Extérieur
Contexte académique	Le passeport vaccinal n'est pas requis. Des exceptions sont néanmoins prévues pour les compétitions sportives, les ligues et les tournois, lesquelles nécessitent le passeport vaccinal	

Contexte parascolaire	Le passeport vaccinal est requis.	Le passeport est requis pour tousports d'équipe ainsi que pour toute activité physique qui nécessite des contacts fréquents ou prolongés, y compris à l'occasion d'une activité parascolaire.
Compétitions sportives, ligues et des tournois	Le passeport vaccinal est requis	Requis pour les activités physiques impliquant des contacts fréquents ou prolongés ou à un sport d'équipe

>> Consultez les archives de nos Bulletins Dernière Heure

[Se désabonner des publications du SPGQ](#)

